

Cité de la musique

Les habitants de la Ville de Genève seront également amenés à se prononcer sur l'avenir de la Cité de la musique. Celle-ci permettrait de répondre à des besoins impératifs en regroupant les infrastructures nécessaires à l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) en résidence et à la Haute école de musique (HEM). En effet, cette dernière souffre actuellement d'un grave problème de locaux. Ses lieux d'enseignement sont disséminés sur sept sites dans Genève et sont, pour la plupart, peu ou pas adaptés à l'exercice de la musique. De plus, la salle genevoise historique dédiée

à la musique symphonique, le Victoria Hall, ne répond plus aux besoins des orchestres d'aujourd'hui en termes d'infrastructures et d'acoustique.

Le bâtiment et l'aménagement du parc de la Cité de la musique seront financés dans leur totalité, soit près de 300 millions de francs, par des fonds privés essentiellement. Avec le seul regroupement des deux résidents OSR et HEM, les coûts de fonctionnement sont en l'état couverts par leurs budgets respectifs

(subventions existantes) et la location des salles et espaces publics. Les contribuables genevois n'auront donc pas à financer des coûts d'exploitation supplémentaires.

Une contribution au rayonnement de la plus petite des grandes villes

Ce projet majeur représente non seulement un geste architectural fort, mais aussi un puissant levier économique. De nombreux secteurs économiques sont aujourd'hui sinistrés en raison de la pandémie. La

Cité de la musique constitue une excellente occasion de doter Genève d'un nouvel argument promotionnel qui permettrait de nourrir ces secteurs et les emplois qui y sont liés.

Erigée au cœur de la Genève internationale et projet d'envergure, la Cité de la musique contribuera inévitablement au rayonnement de Genève, plus petite des grandes villes, de sa Ville ainsi que de sa région. La CCIG prône dès lors de voter OUI à ce beau projet. ■

OUI
à la cité de la musique

